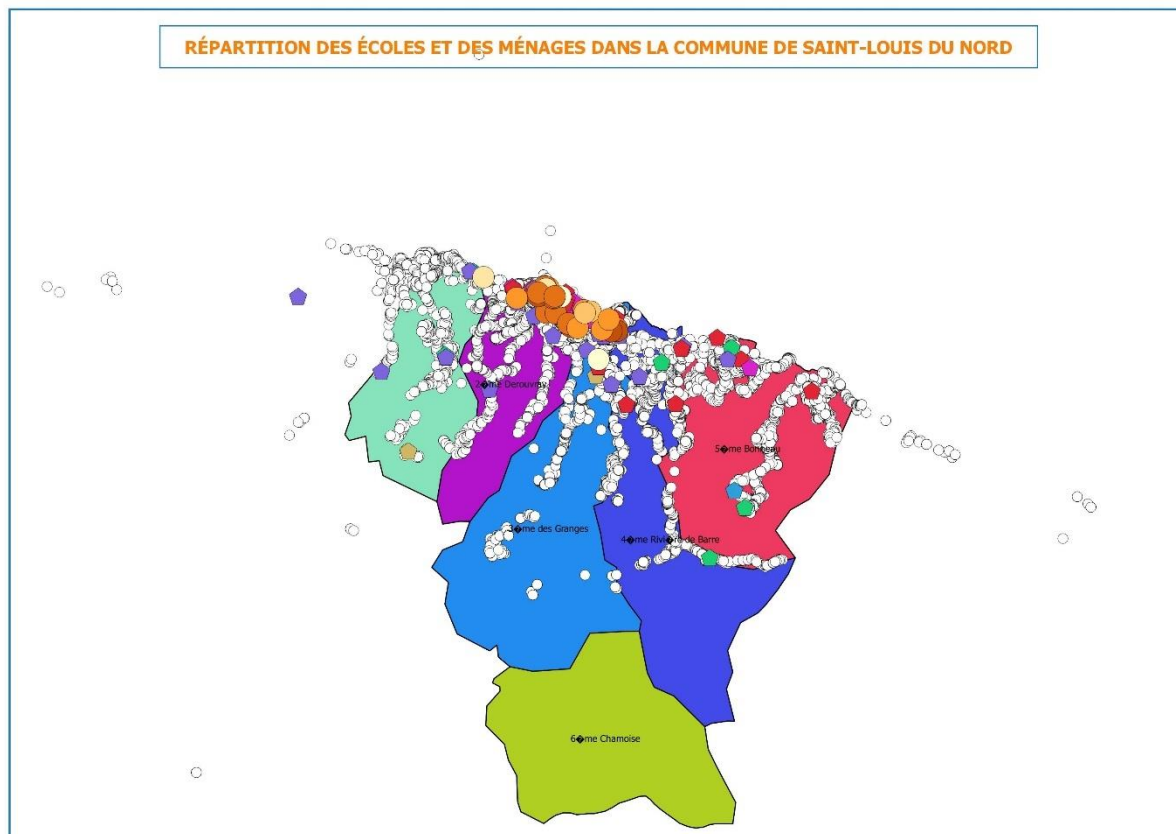


UCP-MENFP / BID



- Les points blancs représentent les ménages
- Les petites maisons vertes représentent les écoles pré-scolaires et fondamentales
- Les cercles représentent les écoles secondaires

CARTE SCOLAIRE COMMUNE DE SAINT-LOUIS DU NORD

GASTON GEORGES MÉRISIER, EDITEC

SEPTEMBRE 2025

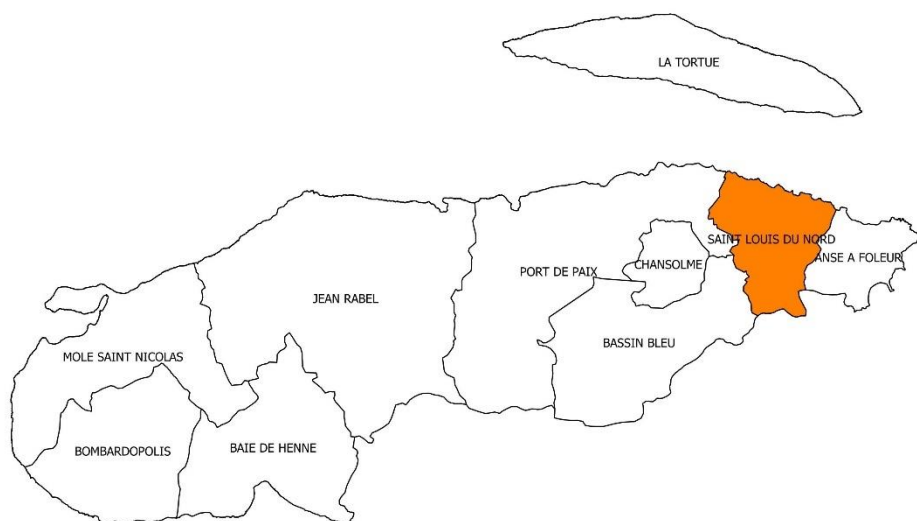
Table des Matières

	Page
Introduction.....	2
A. Les Niveaux Pré-scolaire et Fondamental.....	3
I. Diagnostic de la situation actuelle.....	3
1.1. Accessibilité et accès.....	4
1.2. Qualité du service éducatif et mode d'utilisation des ressources.....	12
II. Analyse démographique.....	17
2.1. Caractéristiques d'évolution de la population de la commune.....	17
2.2. Structure par âge de la population.....	17
2.3. Caractéristiques de dispersion de la population.....	18
2.4. Répartition par sexe de la population.....	18
2.5. Projection de la population scolaire.....	19
2.6. Projection des effectifs d'élèves.....	20
III. Propositions de réorganisation et de renforcement du réseau d'écoles.....	22
3.1. Les perspectives en matière de réaménagement du territoire.....	22
3.2. Les normes scolaires.....	22
3.3. Les aires de recrutement des élèves.....	24
3.4. Les infrastructures.....	26
3.5. Les enseignants.....	26
3.6. Les manuels scolaires.....	26
3.7. Les coûts de scolarisation et leur financement.....	27
B. Le Niveau Secondaire.....	28
1. Diagnostic de la situation actuelle.....	28
1.1. Accessibilité et accès.....	29
1.2. Qualité de l'enseignement.....	32
2. Analyse démographique.....	34
3. Propositions de réorganisation de l'offre.....	35
Références bibliographiques.....	38
Les Annexes :	39
Annexe 1 : Répertoire des écoles de la commune de Saint-Louis du Nord	
Annexe 2 : Liste des enseignants avec leurs profils de formation professionnelle	

Introduction

Située dans le Département du Nord-Ouest entre les communes de Port-de-Paix, de Bassin Bleu et d'Anse-à-Fleur, Saint-Louis du Nord portait autrefois les noms de : Les Palmistes, Derouvray et La Tire-Lire. La Ville Saint-Louis du Nord fut fondée aux environs de 1606. Élevée au rang de commune, elle est aujourd'hui composée de la Ville de Saint-Louis du Nord et de six (6) sections communales : 1^{ère} Section Petite Rivière des Nègres, 2^{ème} Section Derouvray, 3^e Section Granges, 4^e Section Rivière Barre, 5^e Section Bonneau et 6^e Section La Fague.

COMMUNE DE SAINT-LOUIS DU NORD



Elle est traversée par six (6) rivières et contient huit (8) sources d'eau qui sont captées et distribuées, cinq (5) étangs et deux (2) lagons.¹ La Ville de Saint-Louis du Nord ainsi que les 1^e et 3^e Sections communales sont électrifiées et les habitants se servent de la Digicel et de la Natcom comme moyens de communication téléphonique. Son relief dominant est le morne. Ses habitants portent le nom de Saint-Louisiens. Le commerce, l'agriculture, l'élevage et la pêche constituent les principales activités économiques de la commune.

Sa population en 2015 était estimée à 116350 habitants par l'Institut Haïtien de Statistique et d'Informatique (IHSI) et elle est passée à 133878 habitants en 2025. Ayant une superficie de 125.60 Km², sa densité de population est alors de 1066 habitants/Km².

¹ Idem

Une bonne partie de cette population (58.2%) est dispersée dans les sections communales. L'agriculture, l'élevage, la pêche et le commerce constituent les principales activités économiques de la commune.

En matière d'offre scolaire, il y a 6 kindergarten, 78 écoles fondamentales dont 27 écoles nationales, 29 écoles secondaires et 6 centres de formation professionnelle. Le Ministère de l'Éducation Nationale et de la Formation Professionnelle (MENFP) y est représenté par un inspecteur principal dont le bureau de district scolaire (BDS) est situé dans la ville de Saint-Louis du Nord.

La carte scolaire de cette commune qui sera présentée dans les lignes qui vont suivre, concerne l'offre et la demande scolaires aux niveaux du préscolaire, du fondamental et du secondaire.

A. Les niveaux Pré-scolaire et Fondamental

I. Diagnostic de la situation actuelle

Dans la commune de Saint-Louis du Nord, la majorité des écoles (67.9%) est non publique. Elles sont réparties par sous-réseau comme suit :

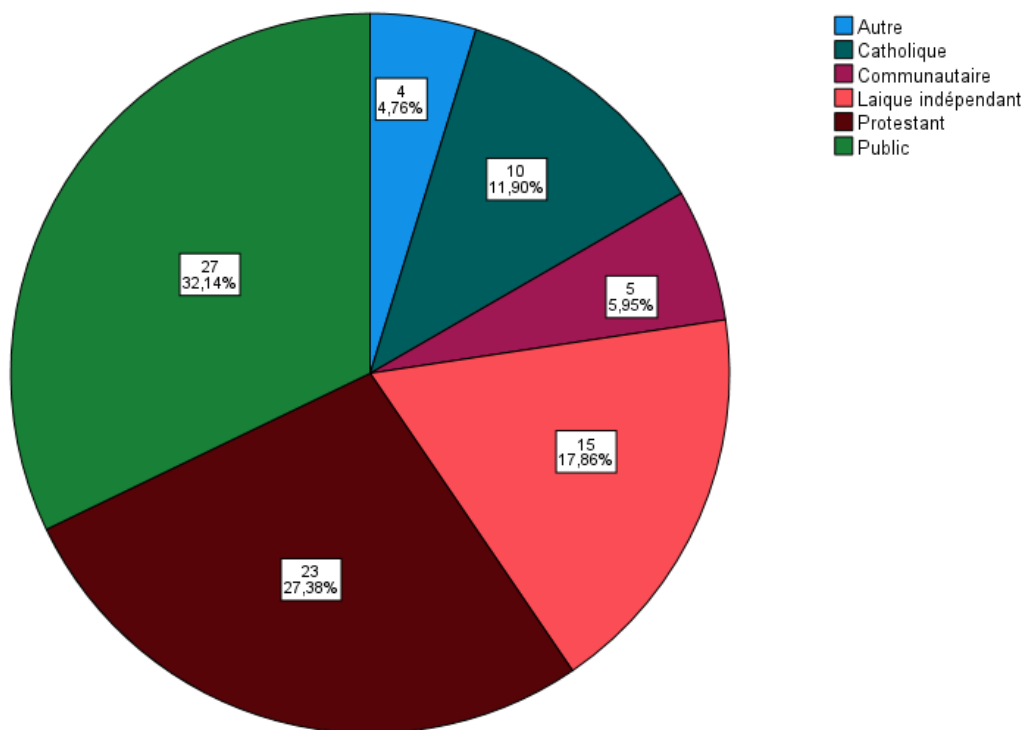


Figure 1 : Répartition des écoles fondamentales par sous-réseau d'appartenance

Il y en a qui fonctionnent en simple vacation (86.9%) et d'autres en double (13.1%), à différentes périodes de la journée : de 7h00 à 12h00 (3.6%), de 8h00 à 13h00 (67.9%) ou à d'autres périodes de la journée (28.6%). Le tableau 1 montre la répartition de ces écoles à travers la commune selon le sous-réseau d'appartenance considéré.

Tableau 1 : Répartition des écoles dans la commune de Saint-Louis du Nord

Commune de Saint-Louis du Nord		Réseau d'appartenance					Total
		Autre	Catholique	Communautaire	Laique indépendant	Protestant	Public
1ère Sect. Rivière des Nègres	#	0	2	0	0	0	3
	%	0,0%	40,0%	0,0%	0,0%	0,0%	60,0%
2ème Sect. Derouvray	#	1	3	0	4	8	12
	%	3,6%	10,7%	0,0%	14,3%	28,6%	42,9%
3ème Sect. des Granges	#	1	1	4	3	4	7
	%	5,0%	5,0%	20,0%	15,0%	20,0%	35,0%
4ème Sect. Rivière des Barres	#	0	1	0	0	2	4
	%	0,0%	14,3%	0,0%	0,0%	28,6%	57,1%
5ème Sect. Bonneau	#	1	3	0	1	4	1
	%	10,0%	30,0%	0,0%	10,0%	40,0%	10,0%
Quartier de Guichard	#	0	0	1	0	0	0
	%	0,0%	0,0%	100,0%	0,0%	0,0%	0,0%
Ville de Saint-Louis du Nord	#	1	0	0	7	5	0
	%	7,7%	0,0%	0,0%	53,8%	38,5%	0,0%
Total	#	4	10	5	15	23	27
	%	4,8%	11,9%	6,0%	17,9%	27,4%	32,1%

Ces écoles sont de tailles très variées, de 7 à 733 élèves comme le montre le tableau 2 selon le sous-réseau d'écoles considéré.

Tableau 2 : Variation de la taille des écoles selon le sous-réseau d'appartenance

Sous-réseau	Moyenne	Minimum	Maximum
Autre	273	123	489
Catholique	231	33	534
Communautaire	153	53	231
Laique Indépendant	185	66	405
Protestant	233	7	653
Public	251	13	733
Ensemble	227	7	733

I.1. Accessibilité et accès de ces écoles

Quatre (4) indicateurs sont considérés dans cette analyse : l'évolution de la scolarisation dans la commune étudiée, l'accessibilité du réseau scolaire, l'accès des écoles et le rendement interne du réseau d'écoles.

I.1.1. Évolution de la scolarisation dans la commune de Saint-Louis du Nord

L'évolution de la scolarisation dans la commune de Saint-Louis du Nord est analysée en fonction de trois (3) indicateurs : l'accroissement absolu, l'accroissement relatif de la scolarisation au cours de la période 2013-2024 et le taux moyen annuel de croissance de ces derniers au cours de ces onze (11) ans.

i) **Accroissement absolu de la scolarisation**

Pour l'année scolaire 2024-2025, 15615 élèves sont dénombrés au niveau du fondamental. Signalons que cet effectif scolaire est bien en-dessous de la réalité, car les enquêteurs n'ont pas pu se rendre dans la 6^e section Chamoise de la commune pour pouvoir recueillir les données sur les écoles et les ménages à cause du problème d'insécurité; des gangs s'y étant installés depuis quelque temps. Toutefois, en comparant l'effectif enregistré à celui de 2013-2014 publié par la DPCE², on observe une diminution absolue de 14773 élèves³ dans cette commune.

ii) **Accroissement relatif**

En rapportant cette diminution absolue à l'effectif total d'élèves qu'on a eu au fondamental en 2013-2014, on constate qu'il aurait subi une diminution relative assez importante; soit de 48.61%⁴ au cours de cette période scolaire.

iii) **Taux moyen annuel de croissance**

Défini comme étant l'accroissement relatif au cours d'une année, le taux moyen annuel de diminution de l'effectif scolaire dans la commune de Saint-Louis du Nord est de 6.24% au cours des onze (11) années, c'est-à-dire de l'année scolaire 2013-2014 à l'année scolaire 2024-2025.⁵

I.1.2. Accessibilité du réseau scolaire

Cette analyse renvoie à la façon dont les écoles sont réparties par rapport aux lieux où est localisée la population qu'elles sont censées desservir. Trois (3) indicateurs ont alors été utilisés à cet effet : les moyens de locomotion utilisés par les élèves, le temps de trajet pris pour atteindre leurs écoles et leur lieu de résidence.

- i) **En ce qui concerne le lieu de résidence ou origine géographique des élèves**, selon les données recueillies, il ressort que les écoles recrutent leurs élèves dans différents endroits de la commune, certains souvent plus éloignés que d'autres allant de moins d'un kilomètre à plus de 6 kilomètres;
- ii) **Comme moyens de locomotion utilisés**, 91.7% des directeurs d'écoles interrogés affirment que plus de 75% de leurs élèves vont à pied à l'école; et
- iii) **Pour le temps de trajet pris pour y arriver**, cela varie considérablement suivant les endroits d'où sortent les élèves. Par exemple, l'école nationale de Desgrange située

² DPCE : Direction de Planification et de Coopération Externe du Ministère de l'Éducation Nationale.

³ $\Delta E = E_{2024-2025} - E_{2013-2014} = 15615 - 30388 = -14773$ élèves

⁴ $\frac{\Delta E}{E_{2013-2014}} \times 100 = \frac{-14773}{30388} \times 100 = -48.61\%$

⁵ $E_{11} = E_{t-11} (1+r)^{11}$.

$$E_{2024-2025} = E_{2013-2014} (1+r)^{11} \rightarrow 30388 = 15615 (1+r)^{11}$$

$$r = 0.062398098 \text{ (6.24\%).}$$

dans la 3^e section des Granges recrute ses élèves dans les localités telles que : Desgrange (moins de 15 mn de marche), Roche Ronde (31 à 60 mn de marche), Anfouré (plus de 60 mn de marche); soit donc 2 sur 3 localités de parcours jugés pénible ou inacceptable pour les enfants. Il en est de même pour bon nombre d'autres écoles nationales de la commune de Saint-Louis du Nord.

I.1.3. Analyse de l'accès des écoles

Différent de l'accessibilité, l'accès réfère de préférence au résultat de l'interaction entre la demande des familles et l'offre représentée par les réseaux d'écoles existantes. Quatre (4) indicateurs sont alors pris en compte dans cette analyse : les taux d'admission des élèves à l'école, les taux de scolarisation aux deux premiers cycles du fondamental, le taux de transition au 3^e cycle et les coûts de scolarisation.

- i) **Les taux d'admission des élèves**, c'est-à-dire les proportions d'enfants qui sont admis en 1^e année fondamentale en référence aux normes établies sont de deux types : le taux apparent d'admission et le taux d'admission par âge spécifique. Pour la commune de Saint-Louis du Nord, pour l'année scolaire 2024-2025, le taux apparent d'admission est de 85.08%⁶.

Ce taux important s'explique par le fait que de nombreux parents de la commune, au lieu d'envoyer leurs enfants à l'école à l'âge de 6 ans, ont préféré attendre qu'ils soient plus âgés pour le faire compte tenu des longues distances qu'ils ont à parcourir. Ainsi, les écoles se trouvent en situation irrégulière d'accueillir en 1^e année fondamentale, à chaque rentrée scolaire, des enfants de différents groupes d'âge; ce qui génère avec le temps le phénomène des enfants sur-âgés qui prend de plus en plus d'ampleur dans le système scolaire haïtien. Le pourcentage d'enfants âgés de 6 ans admis à cette année d'étude devient beaucoup plus faible; soit 24.58%⁷ au cours de l'année scolaire 2024-2025.

Face à cette situation défavorable au développement harmonieux du système scolaire haïtien et pour la prise en charge de la scolarisation des enfants qui le fréquentent, il s'avère important que l'État et les collectivités territoriales fassent les efforts nécessaires pour prendre les mesures qui s'imposent afin de réduire les distances de parcours au profit des élèves et sensibiliser du même coup les parents en sorte qu'ils puissent envoyer à temps leurs enfants à l'école.

$$^6 \text{ Taux apparent d'admission} = \frac{\text{Admissions nouvelles}}{\text{Population de 6 ans}} \times 100$$

$$\text{Taux apparent d'admission} = \frac{2298}{2701} \times 100 = 85.08\%.$$

$$^7 \text{ . Taux d'admission par âge spécifique} = \frac{\text{Admissions nouvelles de 6 ans}}{\text{Population de 6 ans}} \times 100$$

$$\text{Taux d'admission des enfants de 6 ans en 1e AF} = \frac{664}{2701} \times 100 = 24.58\%$$

- ii) **Les taux de scolarisation**, c'est-à-dire les proportions d'enfants admis en classe de la 1^e à la 6^e année fondamentale sont aussi de deux types : le taux brut de scolarisation et le taux net de scolarisation. Pour la commune de Saint-Louis du Nord, pour l'année 2024-2025, le taux brut de scolarisation est égal à 65.87%⁸.

À cause de l'effectif très important d'enfants sur-âgés enregistré dès la 1^e année fondamentale, le pourcentage d'enfants âgés de 6 à 14 ans qui devraient se trouver aux deux cycles du fondamental est alors plus faible; soit 52.07%⁹ au cours de l'année scolaire 2024-2025.

Tenant compte de la politique de scolarisation universelle obligatoire et gratuite (100%) prônée par l'État depuis de nombreuses années à l'intention de la population d'enfants de 6-14 ans à travers le pays, ce taux très important est considéré encore insuffisant.

- iii) **Le taux de transition**, c'est-à-dire la proportion d'enfants qui terminent avec succès la 6^e année et continuent en 7^e année fondamentale est égal à 73.91%.¹⁰

Ce taux de transition se révèle assez important. En effet, il y a 42 écoles sur les 84 dénombrées (50%) qui offrent la 7^e année fondamentale à l'échelle de la commune. Le tableau 3 présente la répartition des écoles fondamentales de la commune selon qu'elles sont complètes ou non.

$$^8 \text{ Taux brut de scolarisation (TBS)} = \frac{\text{Effectifs totaux au fondamental 1e à 6e année}}{\text{Population de 6-14 ans}} \times 100$$

$$\text{Taux brut de scolarisation (TBS)} = \frac{15615}{23706} \times 100 = 65.87\%$$

$$^9 \text{ Taux net de scolarisation} = \frac{\text{Effectifs de 6-11 ans au fondamental 1e à 6e année}}{\text{Population de 6-14 ans}} \times 100$$

$$\text{Taux net de scolarisation} = \frac{12344}{23706} \times 100 = 52.07\%.$$

$$^{10} \text{ Taux de transition au 3e cycle} = \frac{\text{Nouvelle admission en 7e année en année t+1}}{\text{Effectif 6e AF en année t}} \times 100$$

$$\text{Taux de transition au 3e cycle fondamentale} = \frac{1116}{1510} \times 100 = 73.91\%$$

Tableau 3 : Répartition des écoles de la commune de Saint-Louis du Nord selon qu'elles sont complètes ou non

Commune de Saint-Louis du Nord	Nombre total d'année d'étude												Total
	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12	
1ère Sect. Rivière des Nègres	# 0	0	0	0	0	1	1	0	3	0	0	0	5
	% 0,0%	0,0%	0,0%	0,0%	0,0%	20,0%	20,0%	0,0%	60,0%	0,0%	0,0%	0,0%	100,0%
2ème Sect. Derouvray	# 1	0	0	1	0	1	2	4	6	1	6	6	28
	% 3,6%	0,0%	0,0%	3,6%	0,0%	3,6%	7,1%	14,3%	21,4%	3,6%	21,4%	21,4%	100,0%
3ème Sect. des Granges	# 0	0	1	0	1	4	0	2	8	1	0	3	20
	% 0,0%	0,0%	5,0%	0,0%	5,0%	20,0%	0,0%	10,0%	40,0%	5,0%	0,0%	15,0%	100,0%
4ème Sect. Rivière des Barres	# 0	1	1	0	0	0	1	0	1	0	2	1	7
	% 0,0%	14,3%	14,3%	0,0%	0,0%	0,0%	14,3%	0,0%	14,3%	0,0%	28,6%	14,3%	100,0%
5ème Sect. Bonneau	# 0	0	0	0	0	3	0	2	2	0	0	3	10
	% 0,0%	0,0%	0,0%	0,0%	0,0%	30,0%	0,0%	20,0%	20,0%	0,0%	0,0%	30,0%	100,0%
Quartier de Guichard	# 0	0	0	0	0	0	0	0	1	0	0	0	1
	% 0,0%	0,0%	0,0%	0,0%	0,0%	0,0%	0,0%	0,0%	100,0%	0,0%	0,0%	0,0%	100,0%
Ville de Saint-Louis du Nord	# 0	1	1	0	0	0	0	0	5	1	2	3	13
	% 0,0%	7,7%	7,7%	0,0%	0,0%	0,0%	0,0%	0,0%	38,5%	7,7%	15,4%	23,1%	100,0%
Total	# 1	2	3	1	1	9	4	8	26	3	10	16	84
	% 1,2%	2,4%	3,6%	1,2%	1,2%	10,7%	4,8%	9,5%	31,0%	3,6%	11,9%	19,0%	100,0%

iv) Les coûts de scolarisation

Tenant compte du contexte scolaire haïtien, trois (3) catégories de coûts sont ici considérées : les coûts se rapportant à la scolarité, les coûts relatifs à l'achat des matériels didactiques et scolaires, et les coûts de nourriture et d'habillement; les coûts qui sont plus directement liés au transport des enfants étant plus ou moins négligeables tenant compte du fait que la majorité d'entre eux vont à pied à leurs écoles. Ainsi, pour une école fondamentale dans la commune de Saint-Louis du Nord, le coût moyen de scolarisation d'un enfant varie entre 135244.34 et 163241.12 gourdes dans les écoles non publiques. Le tableau 5 présente la répartition de ces coûts par composante et par classe.

Tableau 4 : Répartition des coûts moyens de scolarisation d'un enfant dans une école fondamentale non publique dans la commune de Saint-Louis du Nord par composante et par classe.

Année étude	Frais scolarisation	Matériel	Habillement	Nourriture	Coût Total
1 ^e AF	18832.20	9458.89	7676.92	99276.33	135244.34
2 ^e AF	19767	9564.89	7772.37	99276.33	136380.59
3 ^e AF	24983.96	12090.43	8224.32	99276.33	144575.04
4 ^e AF	29462.30	10306.81	7971.62	99276.33	147017.06
5 ^e AF	25839.90	11073.30	8218.92	99276.33	144408.45
6 ^e AF	25759.09	10258.26	8625.14	99276.33	143918.82
7 ^e AF	32913.81	12401.43	9747.08	99276.33	154338.65
8 ^e AF	29040.77	12874.81	9769.55	99276.33	150961.46
9 ^e AF	41141.54	12507.83	10315.42	99276.33	163241.12

Dans une école nationale, le coût moyen de scolarisation d'un enfant varie entre 137291.60 et 149428.13 gourdes; 91.62% de ce coût sont pris en charge par les parents d'élèves. Le tableau 5 présente la répartition des coûts moyens annuels de scolarisation d'un enfant par composante et par classe dans une école nationale.

Tableau 5 : Répartition des coûts moyens de scolarisation d'un enfant dans une école nationale dans la commune de Saint-Louis du Nord par composante et par classe.

Année étude	Salaire du personnel/Él	Frais scolarisation	Matériel	Habillement	Nourriture	Coût Total (Gourdes)
1 ^e AF	11499.46	9380	9458.89	7676.92	99276.33	137291.60
2 ^e AF		9845.15	9564.89	7772.37	99276.33	137958.20
3 ^e AF		9870.10	12090.43	8224.32	99276.33	140960.64
4 ^e AF		9884.21	10306.81	7971.62	99276.33	138938.43
5 ^e AF		10357.89	11073.30	8218.92	99276.33	140425.90
6 ^e AF		10877.78	10258.26	8625.14	99276.33	140536.97
7 ^e AF		9426.92	12401.43	9747.08	99276.33	142354.22
8 ^e AF		9170.83	12874.81	9769.55	99276.33	142590.98
9 ^e AF		9250	12507.83	16894.51	99276.33	149428.13

I.1.4. Rendement interne des écoles dans la commune de Saint-Louis du Nord

Rappelons que le rendement interne du réseau d'écoles de la commune de Saint-Louis du Nord est défini comme étant sa capacité à former le plus grand nombre d'élèves qui y sont entrés en une année t, dans le minimum de temps, avec des ressources financières juges acceptables. Trois (3) indicateurs sont utilisés pour le déterminer : les taux de promotion, de redoublement et d'abandon, l'organigramme représentant un flux théorique d'élèves et le taux de rétention de ces élèves jusqu'en 6^e année.

- i) **Les taux de promotion, de redoublement et d'abandon** renseignent sur la manière dont les élèves parcourent le système, année d'étude après année d'étude. Pour l'année scolaire 2024-2025, ces taux de flux se présentent comme suit dans la commune de Saint-Louis du Nord :

Tableau 6 : Répartition des taux de flux par classe dans la commune de Saint-Louis du Nord

Taux de flux	1 ^e AF	2 ^e AF	3 ^e AF	4 ^e AF	5 ^e AF	6 ^e AF
Taux de Promotion	81%	84%	80%	81%	81%	85%
Taux de redoublement	15%	16%	19%	19%	17%	14%
Taux d'abandon	4%	0%	1%	0%	2%	1%

- ii) **Si cette même tendance se maintient, l'organigramme représentant le flux théorique d'élèves se construit alors comme suit :**

Analyse de cohorte au niveau fondamental 1e et 2e cycles							
TP	0,81	0,84	0,8	0,81	0,81	0,85	
TR	0,15	0,16	0,19	0,19	0,17	0,14	
TA	0,04	0	0,01	0	0,02	0,01	
Année	1e AF	2e AF	3e AF	4e AF	5e AF	6e AF	Diplômés
		92					
2024-2025	2298	↗					2298
	↓	↘	0				
2025-2026	345	1861	↗				2206
	↓	↓	↘	16			
2026-2027	52	577	1564	↗			2192
	↓	↓	↓	↘	0		
2027-2028	8	134	782	1251	↗		2175
		↓	↓	↓	↘	20	
2028-2029		28	261	863	1013	↗	2165
			↓	↓	↓	↘	
2029-2030			73	373	871	821	2138
				↓	↓	↓	↘
2030-2031				129	450	821	<u>698</u>
					↓	↓	↘
2031-2032					181	480	<u>698</u>
						↓	↘
2032-2033						214	<u>408</u>
							↘
2033-2034							<u>182</u>
2034-2035							
Promus							1985
Année-élèves							15449
Nombre d'années-élèves dans l'idéal =				11908			
Nombre d'années-élèves réel =				15449			
Rendement interne =				77,08			
Coefficient d'augmentation des coûts =				1,297377			
Coût de l'élève formé =				7,784261			

Il ressort donc de cet organigramme que le rendement interne du réseau d'écoles dans la commune est faible (77.08%), car seulement 698 élèves (30.37%) de la cohorte de 2298 élèves qui sont entrés en 1^e année fondamentale en 2024-2025 parviendront en 6^e année fondamentale en 2030-2031 dans les limites de temps régulier des 6 ans prévus. Ce n'est qu'en admettant que les élèves seront autorisés à redoubler 3 fois une classe, comme c'est souvent le cas, qu'un total de 1985 élèves (86.40%) de cette cohorte boucleront enfin la 6^e année du fondamental. C'est un taux de rendement que l'État et ses partenaires de la gestion de l'offre scolaire ont intérêt à faire l'effort de relever de manière à rendre plus rentables les investissements consentis sur ce secteur.

iii) Le taux de rétention

Ce taux indique la proportion des élèves qui sont entrés en même temps en 1^{er}AF et qui atteignent la 2^{er}AF, puis la 3^{er}AF, la 4^{er}AF, etc. Par exemple, le taux de rétention de 1^{er}AF à 6^{er}AF est de 86.42% ($2336 \div 2703 = 0.8642$)¹¹ dans la commune de Saint-Louis du Nord. En d'autres termes, sur une cohorte de 100 élèves qui entrent en 1^{er} année fondamentale, il y en a 86 qui parviendront à atteindre la 6^{er} année fondamentale. C'est donc une tendance quand même à améliorer à l'avenir pour rendre le système scolaire plus performant.

I.2. La qualité du service éducatif et le mode d'utilisation des ressources

À côté de l'aspect quantitatif de l'offre scolaire traité précédemment, la qualité du service éducatif mis en place et l'utilisation qu'on fait des ressources matérielles et humaines mobilisées constitue le deuxième élément considéré dans le diagnostic de la situation actuelle de fonctionnement des écoles fondamentales de la commune de Saint-Louis du Nord. Cette qualité est ici mesurée par la disponibilité, les profils de formation et l'utilisation des enseignants mobilisés pour dispenser l'enseignement aux élèves, l'organisation pédagogique des classes, la disponibilité et la qualité des bâtiments et des équipements scolaires, la disponibilité et la qualité des ressources didactiques mises à la disposition des élèves.

I.2.1. Les enseignants

i) Leur disponibilité

Dans la commune de Saint-Louis du Nord, un effectif de 907 enseignants dont 54.8% de femmes a été dénombré au fondamental au cours de l'année scolaire 2024-2025; soit donc un ratio enseignant/école = 11. Ils sont répartis comme suit :

¹¹

$$\frac{E(t)}{E(t-5)} \quad \frac{(6^{\text{e}}\text{AF})}{(1^{\text{e}}\text{AF})}$$

Tab leau 7 : Répartition des écoles et des enseignants du fondamental dans la commune de Saint-Louis du Nord

Commune de Saint-Louis du Nord	# enseignant	# école	Ens/Éc
1ère Sect. Rivière des Nègres	43	5	9
2ème Sect. Derouvray	373	28	13
3ème Sect. des Granges	187	20	9
4ème Sect. Rivière des Barres	62	7	9
5ème Sect. Bonneau	96	10	10
Quartier de Guichard	5	1	5
Ville de Saint-Louis du Nord	141	13	11
Total	907	84	11

Il ressort qu'il y a assez d'enseignants disponibles au niveau du fondamental dans la commune, le ratio moyen enseignants par école étant égal à 11.

ii) Leurs profils de formation

Le problème d'enseignants qualifiés semble cependant se poser dans cette commune. Selon les règlements du Ministère de l'Éducation Nationale, est reconnu comme qualifié tout enseignant détenteur d'un diplôme en Sciences de l'Éducation, d'un diplôme d'École Normale d'Instituteurs ou d'un diplôme de Formation Initiale Accélérée (FIA). Il est cependant qu'il y a un nombre important d'enseignants (38.81%) dans cette commune qui n'ont aucune formation professionnelle les habilitant à exercer ce métier. Leur répartition se présente comme suit :

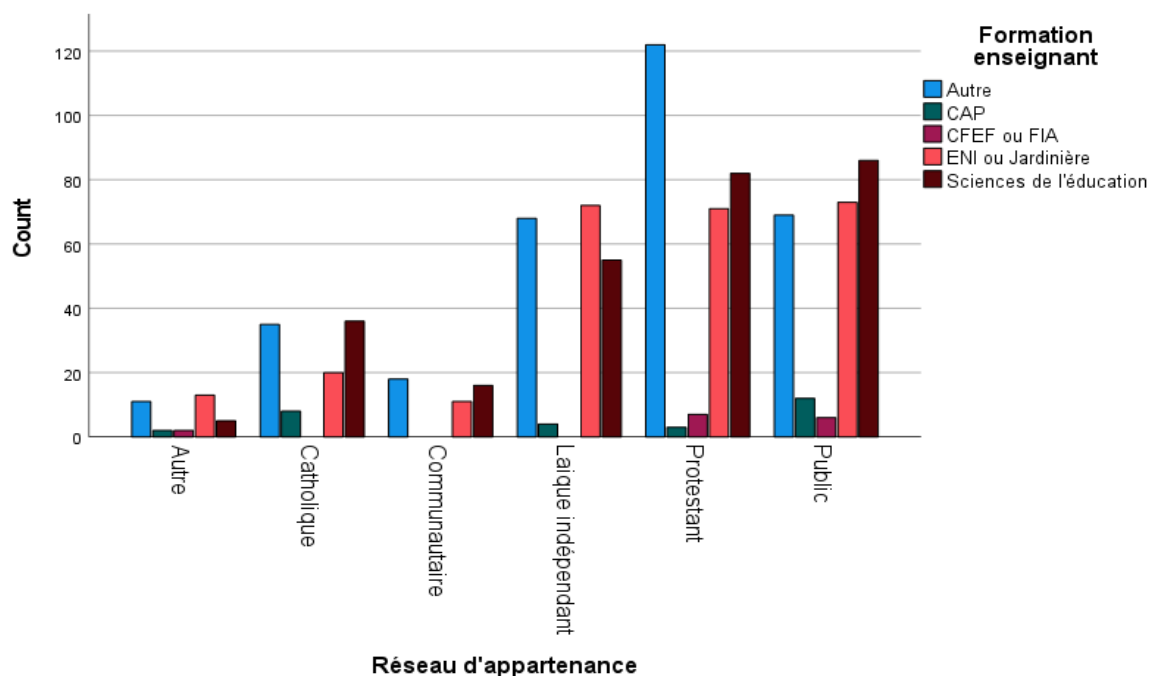


Figure 2 : Répartition des enseignants selon leur profil de formation

I.2.2. L'organisation pédagogique et l'utilisation des enseignants

Le nombre moyen de classes à la charge de l'enseignant, le rapport élèves-maître, le nombre d'élèves par classe sont les trois (3) indicateurs utilisés pour analyser l'organisation pédagogique et l'utilisation qu'on fait des enseignants dans la commune de Saint-Louis du Nord. Au fondamental, il ressort que c'est une commune où il y a assez de salles pour accueillir les classes mais où les enseignants ne sont pas utilisés de façon optimale. Il est prévu par le ministère une salle de classe pouvant accueillir jusqu'à 50 élèves. La réalité se présente cependant comme suit : ratio moyen salle de classe/enseignant=0.85, ratio moyen élèves/salle de classe=24 et ratio moyen élèves/enseignant=21; comme le montre le tableau 8.

Tableau 8 : L'organisation pédagogique et l'utilisation des enseignants dans la commune de Saint-Louis du Nord

Réseau d'écoles	Nbre salle classe	Nbre enseignant	Nbre élève	Ratio salle classe/ enseignant	Ratio élèves/ salle classe	Ratio élèves/ enseignant
Autre	31	33	1092	0.94	35	33
Catholique	95	99	2311	0.96	24	23
Communautaire	55	45	763	1.22	14	17
Indépendant	134	199	2771	0.67	21	14
Protestant	203	285	5350	0.71	26	19
Public	251	246	6514	1.02	26	26
Ensemble	769	907	18801	0.85	24	21

I.2.3. La disponibilité et la qualité des bâtiments et des équipements scolaires

Dans la commune de Saint-Louis du Nord, il y a un problème de standard de qualité qui se pose en ce qui concerne les bâtiments et équipements scolaires. Par exemple, la superficie moyenne d'une salle de classe varie entre 25.67 et 41.82 m², contrairement aux normes prévues qui seraient de 50 à 60 m² pour une classe standard de 50 élèves.

Tableau 9 : Variation de la superficie moyenne des salles de classe selon le sous-réseau d'écoles considéré

Réseau d'écoles	Nbre m ²	M ² /salle classe
Autre	863	27.84
Catholique	2498.90	26.30
Communautaire	2300	41.82
Indépendant	3674	27.42
Protestant	5211.80	25.67
Public	7143	28.46
Ensemble	21690.70	28.21

De même, il ressort que la superficie moyenne par élève dans la commune de Saint-Louis du Nord est plus ou moins dans les normes établies de 1 à 1m²20 dans la majorité des sous-réseaux d'écoles composant l'offre; elle varie entre 0.79 et 3.01 m².

Tableau 10 : Variation du nombre de m² disponible par élève selon le sous-réseau d'écoles considéré

Sous-réseau d'écoles	M ² /élève
Autre	0.79
Catholique	1.08
Communautaire	3.01
Indépendant	1.33
Protestant	0.97
Public	1.10
Ensemble	1.15

De plus, en ce qui a trait particulièrement au degré de sécurité et de confort des élèves, la situation se présente comme suit : il y a 14 écoles en mauvais état qui mériteraient d'être réhabilitées ou reconstruites; 44% des écoles ont de l'eau, 16.7% ont une cantine, 13.1% une petite bibliothèque et 8.3% une trousse de premiers soins.

I.2.4. La disponibilité et la qualité des ressources didactiques

Enfin, compte tenu de leurs effets directs sur le rendement scolaire des élèves, les manuels scolaires sont les ressources didactiques très importantes que nous avons prises en compte dans la préparation du diagnostic de l'offre scolaire existante au fondamental dans la commune de Saint-Louis du Nord. Selon les données recueillies, il ressort que pour l'année scolaire 2024-2025, il y a un nombre important d'enfants qui sont en train de passer l'année sans avoir leurs propres livres de lecture et de mathématiques. En effet, 67.8 % des directeurs d'école interrogés déclarent que plus de 50% de leurs élèves n'ont pas de livres de lecture et de mathématiques.

En résumé, les valeurs de l'ensemble des indicateurs susmentionnés qui sont utilisés pour établir le diagnostic de l'offre scolaire fondamentale 1^e et 2^e cycles dans la commune de Saint-Louis du Nord se présentent comme suit :

Tableau 11 : Résumé des valeurs des indicateurs utilisés pour ce diagnostic

Indicateur	Pour l'année scolaire 2024-2025
Taux d'admission	Taux apparent d'admission en 1 ^e AF= 85.08% Taux d'admission des enfants de 6 ans = 24.58%
Taux de scolarisation	Taux brut de scolarisation = 65.87% Taux net de scolarisation = 52.07%
Taux de transition	Taux de transition au 3 ^e cycle fondamental = 73.91%
Coûts moyens de scolarisation dans le public	1 ^e AF = 137291.60 gourdes 2 ^e AF = 137958.20 gourdes 3 ^e AF = 140960.64 gourdes 4 ^e AF = 138938.43 gourdes 5 ^e AF = 140425.90 gourdes 6 ^e AF = 140536.97 gourdes 7 ^e AF = 142354.22 gourdes 8 ^e AF = 142590.98 gourdes 9 ^e AF = 149428.13 gourdes

91.62% de ces coûts sont pris en charge par les familles.	
Coûts moyens de scolarisation dans le privé	1 ^e AF = 135244.34 gourdes 2 ^e AF = 136380.59 gourdes 3 ^e AF = 144575.04 gourdes 4 ^e AF = 147017.06 gourdes 5 ^e AF = 144408.45 gourdes 6 ^e AF = 143918.82 gourdes 7 ^e AF = 154338.65 gourdes 8 ^e AF = 150961.46 gourdes 9 ^e AF = 163241.12 gourdes
Taux de promotion	Taux de promotion en 1 ^e AF = 81% Taux de promotion en 2 ^e AF = 84% Taux de promotion en 3 ^e AF = 80% Taux de promotion en 4 ^e AF = 81% Taux de promotion en 5 ^e AF = 81% Taux de promotion en 6 ^e AF = 85%
Taux de redoublement	Taux de redoublement en 1 ^e AF = 15% Taux de redoublement en 2 ^e AF = 16% Taux de redoublement en 3 ^e AF = 19% Taux de redoublement en 4 ^e AF = 19% Taux de redoublement en 5 ^e AF = 17% Taux de redoublement en 6 ^e AF = 14%
Taux d'abandon	Taux d'abandon en 1 ^e AF = 4% Taux d'abandon en 2 ^e AF = 0% Taux d'abandon en 3 ^e AF = 11% Taux d'abandon en 4 ^e AF = 0% Taux d'abandon en 5 ^e AF = 2% Taux d'abandon en 6 ^e AF = 1%
Taux de rétention	Taux de rétention en 6 ^e AF = 83.90%
Rendement interne du réseau d'écoles à Saint-Louis du Nord	77.08%
Rapport élève/salle de classe	24 élèves
Rapport élève/maître	21 élèves
# enseignants	907
% de femmes	54.80%
% de maîtres qualifiés	61.19%
Ratio moyen m ² /élève	1.15 m ²
Ratio moyen m ² /classe	28.21 m ²
% d'élèves sans manuels de lecture	60%
% d'élèves sans manuels de mathématiques	60%
Taille moyenne des établissements	227
Salaire moyen d'un enseignant	13305 gourdes

II. L'analyse démographique

L'estimation de la population scolarisable et leur localisation à l'échelle de la commune ont été parmi les étapes les plus délicates de la préparation de la carte scolaire de Saint-Louis du Nord. Cela est dû au fait que les données démographiques sur les ménages sont disponibles, pour la plupart, sous une forme agrégée et, de plus, ces ménages ne sont pas géo-référencés. Les projections de populations requises sont des projections à moyen terme, cinq ans au maximum. En ce qui concerne :

2.1. Les caractéristiques d'évolution de la population scolarisable de la commune de Saint-Louis du Nord, trois indicateurs (3) sont utilisés pour les établir : l'accroissement absolu de la population scolarisable, l'accroissement relatif de cette population et son taux moyen annuel de croissance. Comme pour les effectifs scolaires, en prenant l'année 2020 comme année de base et les estimations et projections faites par l'IHSI, on observe que :

- L'accroissement absolu de la population scolarisable (4-14 ans) de Saint-Louis du Nord au cours de la période 2020-2025 est égal à 106 enfants¹²;
- Son accroissement relatif est de 0.36%¹³ pour cette période; et
- Le taux moyen annuel de croissance r de la population est de 0.07%.¹⁴

Nous faisons l'hypothèse que cette tendance se maintiendra au cours des cinq (5) prochaines années.

2.2. La structure par âge de la population scolarisable de la commune de Saint-Louis du Nord

À partir des estimations et projections de l'Institut Haïtien de Statistique et d'Informatique (IHSI) établies pour l'ensemble du pays pour les années à venir et tenant compte du poids par âge de la population de la commune de Saint-Louis du Nord par rapport aux populations totales, nous avons déduit la structure pyramidale de sa population qui se présente comme suit :

¹² $\Delta P = P_{2025} - P_{2020} = 29262 - 29156 = 106$

¹³ $\Delta P / P_{2011} = 106 \div 29156 = 0.0036$

¹⁴ $P_{2025} = P_{2020} (1+r)^5$
 $29262 = 29156 (1+r)^5$
 $r = 0.000726 (0.07\%)$

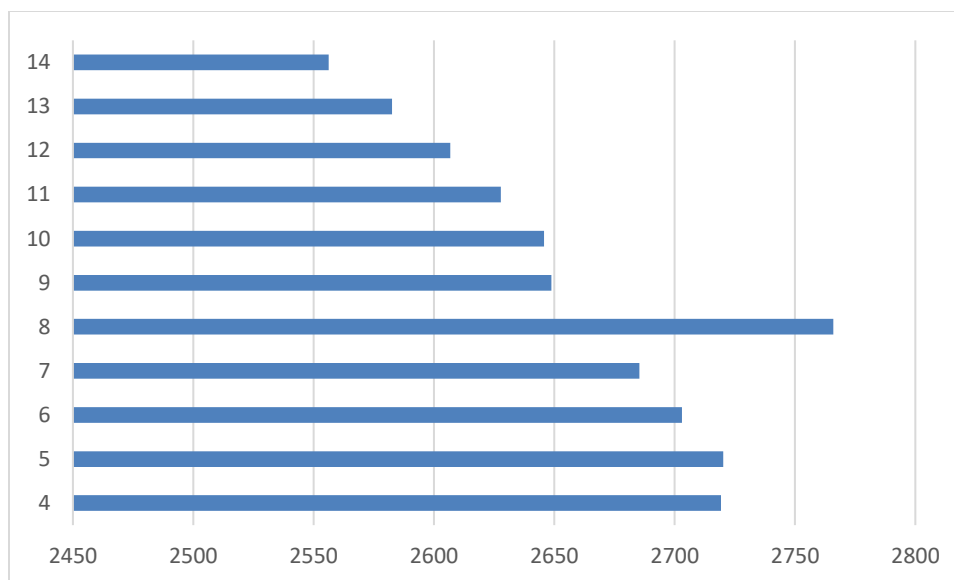


Figure 3 : Pyramide d'âge en 2025 de la population scolarisable (4-14 ans) dans la commune de Saint-Louis du Nord

2.3. Les caractéristiques de dispersion de la population de la commune

Rappelons que la superficie de la commune de Saint-Louis du Nord est de 125.60 Km² et sa densité de population en 2025, de 1066 habitants par Km². La réalité montre cependant que la population, très regroupée dans les villes, se trouve assez dispersée en milieu rural. Les 22364 ménages directement touchés dans cette commune au moment de notre enquête sont répartis comme le montre le tableau 12.

Tableau 12 : Répartition des ménages dans la commune de Saint-Louis du Nord en 2025

Commune de Saint-Louis du Nord	# ménage	%
1ère Sect. Rivière des Nègres	1586	7,1
2ème Sect. Derouvray	5828	26,1
3ème Sect. des Granges	4672	20,9
4ème Sect. Rivière des Barres	2729	12,2
5ème Sect. Bonneau	4798	21,5
6ème Sect. Lafague (Chamoise)	8	,0
Quartier de Bonneau	5	,0
Quartier de Guichard	261	1,2
Ville de Saint-Louis du Nord	2477	11,1
Total	22364	100,0

2.4. La répartition par sexe de la population

À partir des estimations et projections de l'Institut Haïtien de Statistique et d'Informatique (IHSI) établies par sexe pour l'ensemble du pays pour les années à venir et tenant compte du poids par âge de la population de la commune de Saint-Louis du Nord par rapport aux populations totales, nous avons déduit la répartition par sexe de sa population présentée comme suit :

Tableau 13 : Estimation et projection par sexe de la population de la commune de Saint-Louis du Nord

Âge	Masculin					Féminin				
	2024	2025	2026	2027	2028	2024	2025	2026	2027	2028
4	1322	1319	1315	1312	1326	1404	1400	1397	1393	1408
5	1318	1319	1320	1321	1322	1400	1401	1402	1403	1404
6	1310	1311	1312	1313	1318	1391	1392	1393	1394	1400
7	1301	1302	1303	1304	1314	1382	1383	1384	1385	1395
8	1341	1342	1342	1343	1309	1423	1424	1426	1427	1390
9	1284	1285	1286	1287	1304	1363	1364	1365	1366	1384
10	1278	1283	1288	1293	1298	1357	1363	1368	1373	1379
11	1270	1274	1279	1284	1292	1348	1353	1359	1364	1372
12	1259	1264	1269	1274	1285	1337	1342	1348	1353	1365
13	1248	1253	1257	1262	1276	1325	1330	1335	1340	1355
14	1235	1240	1245	1249	1267	1311	1316	1322	1327	1345
4-14	14166	14192	14218	14244	14312	15042	15070	15097	15125	15197

2.5. La projection de la population scolarisable

À cette étape, il nous a fallu partir de l'estimation de la population actuelle et projeter celle du futur désiré. Pour cela, deux choses sont prises en compte : l'estimation de la population totale actuelle et future, et la projection du même coup de la structure par âge de la population.

i) Estimation de la population totale actuelle et future

En partant de la population totale du pays estimée et projetée par l'IHSI et tenant compte du poids que représente celle de la commune de Saint-Louis du Nord, nous déduisons les estimations et projections suivantes :

Tableau 14 : Estimations et projections de la population totale actuelle et future de la commune de Saint-Louis du Nord jusqu'en 2028.

Année	2024	2025	2026	2027	2028
Population totale	132094	133878	135685	137517	139373

ii) Projection de la structure par âge de la population scolarisable

Le problème ici est double : avoir la structure pour l'année 2024 et pouvoir la projeter jusqu'en 2028. En partant des estimations et projections de l'IHSI, nous avons pour la commune de Saint-Louis du Nord :

- **La population d'âge d'admission dans l'enseignement fondamental (âge qui est de 6 ans en Haïti) estimée et projetée comme suit :**

Tableau 15 : Estimations et projections de la population d'âge d'admission au fondamental

Année	2024	2025	2026	2027	2028
Population d'enfants de 6 ans	2701	2703	2705	2707	2718

- **La population d'âge scolarisable au fondamental (4-14 ans) estimée et projetée comme suit :**

Tableau 16 : Estimations et projections de la population scolarisable

Âge	2024	2025	2026	2027	2028
4	2726	2719	2712	2705	2734
5	2718	2720	2722	2724	2726
6	2701	2703	2705	2707	2718
7	2683	2685	2687	2689	2709
8	2764	2766	2768	2770	2699
9	2647	2649	2651	2653	2688
10	2636	2646	2656	2666	2677
11	2618	2628	2638	2648	2664
12	2597	2607	2617	2627	2650
13	2573	2583	2593	2603	2632
14	2546	2556	2566	2576	2612
4-14	29208	29262	29315	29369	29508

2.6. Projection des effectifs d'élèves en fonction d'objectifs déterminés

Quatre (4) étapes sont considérées pour faire cette projection :

- **Détermination de la progression du taux d'admission pour la période considérée**

Selon les données recueillies, le taux net de scolarisation dans la commune de Saint-Louis du Nord est de 52.07 % pour l'année scolaire 2024-2025. Ce taux devra être amené à 100% en 2028 suivant le Plan Décennal d'Éducation et de Formation (PDEF). L'écart à combler est donc égal à : $100 - 52.07 = 47.93\%$. La carte scolaire de Saint-Louis du Nord étant inscrite dans un cadre de planification nationale, la durée pour laquelle nous faisons nos estimations de la scolarisation future est de 5 ans.

- **Calcul des admissions nouvelles**

Rappelons que l'âge légal d'admission en 1^e AF en Haïti est de 6 ans, mais généralement le nombre d'élèves qui y sont admis inclut différents autres âges (7 ans, 8 ans, 9 ans et +) ce qui

cause le phénomène des sur-âgés. Les statistiques montrent que le taux d'admission des enfants de 6 ans à cette classe en 2024-2025 est de 24.58% dans la commune de Saint-Louis du Nord. Le taux moyen annuel de croissance devra donc être de $r = 0.1886$. La progression alors prévue pour le taux d'admission est calculée et portée dans le tableau suivant, ainsi que les populations de 6 ans à accueillir en classe dans les années à venir.

En faisant l'effort nécessaire, on devra alors régulièrement admettre en 1^e AF les nombres d'enfants de 6 ans suivants :

Tableau 17 : Estimation et projection des enfants à admettre en 1^e AF

Année	Population de 6 ans	Taux d'admission	# total d'enfants à admettre
2024-2025	2701	0.2458	664
2025-2026	2703	0.4344	1174
2026-2027	2705	0.623	1685
2027-2028	2707	0.8116	2197
2028-2029	2718	1	2718

- **Estimer l'évolution probable des taux de promotion, redoublement, abandon, ainsi que les différents taux de transition d'un niveau à l'autre;**

Pour l'année 2024-2025, ces taux de flux se sont présentés comme suit dans la commune de Saint-Louis du Nord :

Tableau 18 : Répartition des taux de flux par année d'étude

Taux de flux	1 ^e AF	2 ^e AF	3 ^e AF	4 ^e AF	5 ^e AF	6 ^e AF
Taux de Promotion	81%	84%	80%	81%	81%	85%
Taux de redoublement	15%	16%	19%	19%	17%	14%
Taux d'abandon	4%	0%	1%	0%	2%	1%

En supposant qu'un effort supplémentaire sera fait pour appliquer les dispositions prévues en la matière à savoir : faire le passage automatique des élèves dans les classes de 1^e, 3^e et 5^e année fondamentale, limiter à 10% maximum le taux de redoublement des élèves dans les classes de 2^e, 4^e et 6^e année fondamentale et obliger les enfants à rester à l'école, ces taux se présenteraient alors comme suit :

Tableau 19 : Estimation et projection des taux de flux par année d'étude

Taux de flux	1 ^e AF	2 ^e AF	3 ^e AF	4 ^e AF	5 ^e AF	6 ^e AF
Taux de promotion	100%	90%	100%	90%	100%	90%
Taux de redoublement	0%	10%	0%	10%	0%	10%
Taux d'abandon	0%	0%	0%	0%	0%	0%

- Calcul des effectifs d'élèves par année d'étude

En appliquant ces dispositions dans la commune de Saint-Louis du Nord, nous prévoyons l'évolution suivante des effectifs d'élèves par année d'étude pour les cinq ans à venir :

Tableau 20 : Estimation et projection des effectifs d'élèves par année d'étude

Année	1° AF	2° AF	3° AF	4° AF	5° AF	6° AF
2024-2025	2298	2199	2209	2170	1858	1572
2025-2026	1321+1174=2495	2298-230=2068	2199+221=2420	2209-221=1988	2170+186=2356	1858-186=1672
2026-2027	1553+1685=3238	2495-250=2245	2068+242=2310	2420-242=2178	1988+236=2224	2356-236=2120
2027-2028	1865+2197=4062	3238-324=2914	2245+231=2476	2310-231=2079	2178+222=2400	2224-222=2002
2028-2029	2718	4062-406=3656	2914+248=3162	2476-248=2228	2079+240=2319	2400-240=2160

III. Propositions de réorganisation du réseau des écoles de Saint-Louis du Nord

À partir des résultats du diagnostic approfondi ainsi réalisé et des projections faites en matière de populations tenant compte des objectifs fixés dans le cadre des politiques établies, nous faisons les propositions suivantes de réorganisation du réseau d'écoles dans la commune de Saint-Louis du Nord.

3.1. Les perspectives en matière de réaménagement du territoire

Après consultation des autorités compétentes sur les prévisions faites en matière de réaménagement du territoire, nous pouvons souligner qu'aucune mesure spéciale n'est encore envisagée pour la commune de Saint-Louis du Nord ni aucun traitement particulier en matière de développement économique. Nous supposons donc que les données socio-économiques suivront les mêmes tendances et ne vont pas beaucoup changer en ce sens.

3.2. Les normes

Elles concernent plus particulièrement le nombre d'élèves à admettre par classe et la taille à arrêter pour les établissements scolaires.

i) Le nombre d'élèves par classe

Pour l'année scolaire 2024-2025, le nombre moyen d'élèves par classe est égal à 24 dans la commune de Saint-Louis du Nord et plus précisément à 26 dans les écoles nationales. Dans sa poursuite de l'objectif de scolarisation universelle, l'État devra donc s'organiser pour absorber les effectifs d'élèves non encore scolarisés et amener à 50 le nombre maximum d'élèves admissibles par classe dans la mesure du possible.

ii) La taille d'établissement

- Taille minimum d'établissement

Par souci d'efficience, nous proposons que l'État admette de créer les conditions nécessaires pour faire fonctionner des classes à maître unique dans les endroits où la population se révèle très dispersée avec une offre scolaire presque inexistante. Dans ces conditions, la taille minimale théorique de ces types d'école sera de 50 élèves là où c'est possible; sinon cela dépendra du

nombre d'élèves qu'il y aura à scolariser. Des programmes et des matériels adaptés devront être développés et les enseignants concernés formés et rémunérés à cet effet. Ces écoles devront être alors rattachées à des écoles fondamentales plus complètes.

Par contre, dans les endroits où la densité de population est assez importante, la taille minimum théorique d'une école fondamentale de 1^e et de 2^e cycle sera de 300 élèves, et de 450 élèves s'il s'agit d'une école fondamentale complète (9 années d'étude).

- Taille maximum d'établissement

La taille maximum d'établissement est généralement définie en tenant compte des critères d'ordre essentiellement administratif et pédagogique. Au fondamental, l'école devant être le plus possible à la mesure de l'enfant, nous proposons un effectif de 500 élèves comme taille maximum d'une école fondamentale de 1^e et de 2^e cycle. C'est aux autorités concernées qu'il convient toutefois d'en décider.

- Taille standard d'établissement

Il s'agit de savoir ici combien de classes il est admis d'organiser dans les différentes années d'étude pour avoir un nombre satisfaisant d'élèves par classe. Dans la commune de Saint-Louis du Nord, la distribution des élèves par classe pour l'année 2024-2025 s'est présentée comme suit :

Tableau 21 : Répartition des poids des années d'étude par rapport à l'effectif total d'élèves

1 ^e AF	2 ^e AF	3 ^e AF	4 ^e AF	5 ^e AF	6 ^e AF
18.67%	17.87%	17.95%	17.63%	15.10%	12.77%

On en déduit :

Effectifs de 1^e AF : $2 \times 50 = 100$

Effectifs de 2^e AF : $2 \times 50 = 100$

Effectifs de 3^e AF : $2 \times 50 = 100$

Effectifs de 4^e AF : $2 \times 50 = 100$

Effectifs de 5^e AF : $2 \times 50 = 100$

Effectifs de 6^e AF : $1 \times 50 = 50$

Total effectifs = 550

La répartition par année d'études des élèves et des maîtres serait alors :

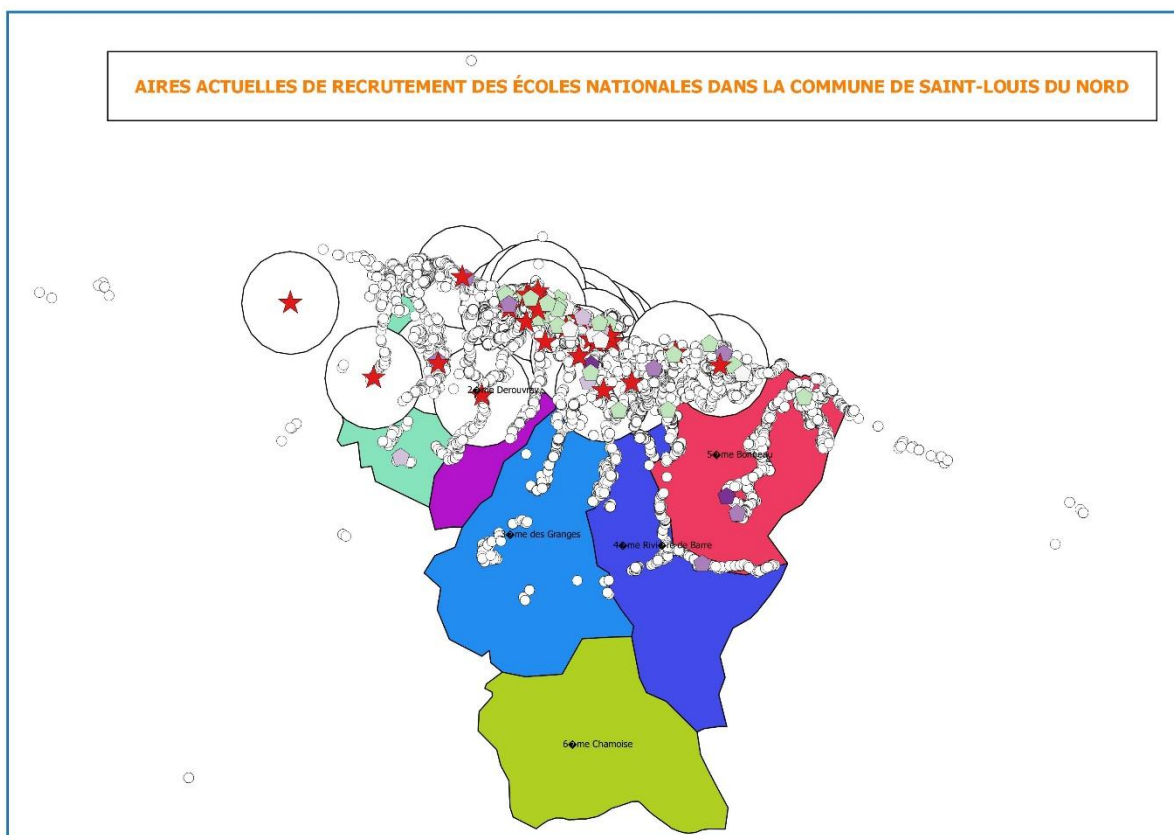
Tableau 22 : Répartition par année d'étude du nombre d'élèves et de classes dans une école fondamentale standard de 1^e et 2^e cycles

	1 ^e AF	2 ^e AF	3 ^e AF	4 ^e AF	5 ^e AF	6 ^e AF	Total
Élèves	100	100	100	100	100	50	550
Classes	2	2	2	2	2	1	11

Le nombre d'élèves par classe : $550/11=50$ est bien conforme à la norme d'encadrement et l'établissement fondamental de 550 élèves et 11 classes fondamentales 1^e et 2^e cycles peut être considéré comme un établissement de taille standard pour cette commune.

3.3. Les aires de recrutement

Rappelons qu'en tant que zone géographique desservie par un établissement, l'aire de recrutement au fondamental est la distance qu'un enfant de 6-14 ans peut parcourir à pied entre son domicile et l'école. Nous proposons donc que le rayon correspondant à cette aire soit de moins de 2 km. Dans la commune de Saint-Louis du Nord, nous avons remarqué que les aires de recrutement de certaines écoles nationales s'en rapprochent pour certains élèves et non pour d'autres. Il ressort également de cette carte que les aires de recrutement des écoles nationales se recoupent à différents endroits. Cela offre donc la possibilité à l'État de réduire les distances de parcours des élèves en agissant sur les aires de recrutement de ces écoles pour les rendre disjointes, comme montre la carte ci-dessous.



La nécessité d'une réorganisation de l'offre scolaire existante nous semble extrêmement urgente; car il y a 42822 enfants âgés de moins de 15 ans qui ont été dénombrés, qui ne sont pas encore scolarisés dans la commune de Saint-Louis du Nord et une bonne partie d'entre eux (15.65%) ont un handicap physique ou mental comme le montre le tableau 23.

Tableau 23 : Répartition des enfants de moins de 15 ans non scolarisés à Saint-Louis du Nord selon leur handicap

Commune de Saint-Louis du Nord	Enfants moins de 15 ans non scolarisés	Nbre d'enfants sourds	Nbre d'enfants non-voyants	Nbre d'enfants handicapés physiques	Nbre d'enfants handicapés mentaux
1ère Sect. Rivière des Nègres	2272	207	90	155	188
2ème Sect. Derouvray	9726	281	346	480	403
3ème Sect. des Granges	8047	293	379	554	414
4ème Sect. Rivière des Barres	5548	120	166	220	135
5ème Sect. Bonneau	9937	212	446	386	275
6ème Sect. Lafague (Chamoise)	21	1	1	8	1
Quartier de Bonneau	11	0	0	0	0
Quartier de Guichard	291	15	8	25	14
Ville de Saint-Louis du Nord	6969	356	239	160	125
Total	42822	1485	1675	1988	1555

En plus des mesures spéciales à prendre pour accueillir convenablement ces enfants avec des besoins spéciaux, nous proposons que les aires de recrutement des écoles nationales soient redéfinies comme suit :

Commune de Saint-Louis du Nord	Nom école nationale	Aire de recrutement des élèves
1 ^{er} Section Rivière des Nègres	École nationale de Guichard	Guichard
		Gagneur
		Danse à l'Ombre
		Ringea
		Repoussait
	École nationale Jean-Baptiste Petit-Frère	Danse à L'Ombre
		Savane Paille
		Bellefond
		Nan Noël
		Villaceau
	École nationale de La Sagesse	Nan Mawo
		Dos Villaceau
		Nan Molvo
2 ^e section Derouvray	École nationale Justin Joseph	Derouvray
		Brachandelle
		Petite Rivière
		Vertus
		Desgranges
	École nationale Louis Guillaume	Milhomme
	École nationale de Derouvray	Trois Carrefours
		Bomon

		Cargon
		Chemin Desgranges
		Lectime
	École nationale Dominic Saindic	Derouvray
	École nationale Jean-Jacques Dessalines	Morne L'Hôpital
		Derouvray
		Desgranges
		Villaceau
		Centre-Ville
	École nationale de Brunel	Brunel
	École nationale St Julien Gabriel	Bois Chandel
		Haut-Fort
3 ^e section Desgranges	École nationale Herchel Docteur	Desgranges
		Villaceau
		Bois Chandelle
		Remoussaint
	École nationale de Desgranges	Desgranges
		Chemin Desgranges
		Roche Ronde
		Aufoure
	École nationale Gesner Villiers	Barlatier
		Chemin Desgranges
		Nan Figuier
		Barlatier
		Fond Rivière des Barres
4 ^e section Rivière des Barres	École nationale de Gaspard	Gaspard

3.4. Les infrastructures

L'objectif consiste ici à mettre en adéquation l'offre scolaire et la demande qui est évaluée et projetée. Selon les données recueillies, les écoles nationales : Dominique Saindic, Gesner Villiers, Louis Guillaume, de Brunel et de la Sagesse mériteraient d'être réhabilitées ou reconstruites.

3.5. Les enseignants

Rappelons que l'un des objectifs fondamentaux de la carte scolaire, c'est de permettre aux autorités d'identifier les endroits où il y a un excédent ou un déficit en enseignants de façon à pouvoir les réaffecter ou en recruter d'autres, tenant compte de la politique établie en matière d'organisation pédagogique des écoles. Tenant compte de nos propositions de réorganisation de l'offre publique, il y aura lieu d'assurer la formation des enseignants qui n'ont pas encore les profils professionnels requis (Voir en annexe II la liste et le nombre d'enseignants concernés) et de cesser de recruter des enseignants non formés.

3.6. Les manuels scolaires

Comme susmentionné, il est ressorti que les enfants au fondamental n'ont pas tous de manuels de lecture et de mathématiques. Nous proposons, pour l'année scolaire 2025-2026, que des ressources soient prévues dans le cadre de la politique de financement qui est proposée pour l'achat par les directions d'école elles-mêmes des manuels de lecture et de mathématiques à fournir aux élèves.

3.7. Les coûts de scolarisation et leur financement

Dans la dynamique des objectifs éducatifs post 2015 établis à Incheon et en regard de la loi du pays, l'État haïtien a l'obligation de faire en sorte que tous les enfants aient une chance égale d'accès à l'école fondamentale. Cela passera nécessairement par une augmentation de l'offre scolaire publique à travers le pays mais également par le financement public de l'offre non publique à ce niveau d'enseignement.

Dans les écoles nationales, seuls les salaires des enseignants et des directeurs avec le personnel administratif sont présentement pris en charge par l'État, toute la balance des coûts payés par enfant (91.62%) est assumée par les familles. Dans sa politique de financement de l'éducation visant l'obligation et la gratuité scolaires au fondamental, nous proposons que l'État finance l'intégralité des coûts dans l'ensemble des écoles nationales de la commune de Saint-Louis du Nord en leur allouant le budget nécessaire et également l'intégralité des coûts aux écoles non publiques éligibles.

A. Le niveau secondaire

I. Diagnostic de la situation actuelle

L'article 9 de la Décision ministérielle du 11 octobre 2002 stipule que le nouveau secondaire entre en application à partir de la rentrée scolaire de septembre 2003 et commence avec la première année de la Filière d'Enseignement Général dans tous les collèges et lycées de la République. Cette mesure n'a pas pris effet dans la commune de Saint-Louis du Nord, car il y a 1079 élèves au 3^e cycle fondamental dans les écoles secondaires. La majorité d'entre elles (82.8%) sont des collèges privés.

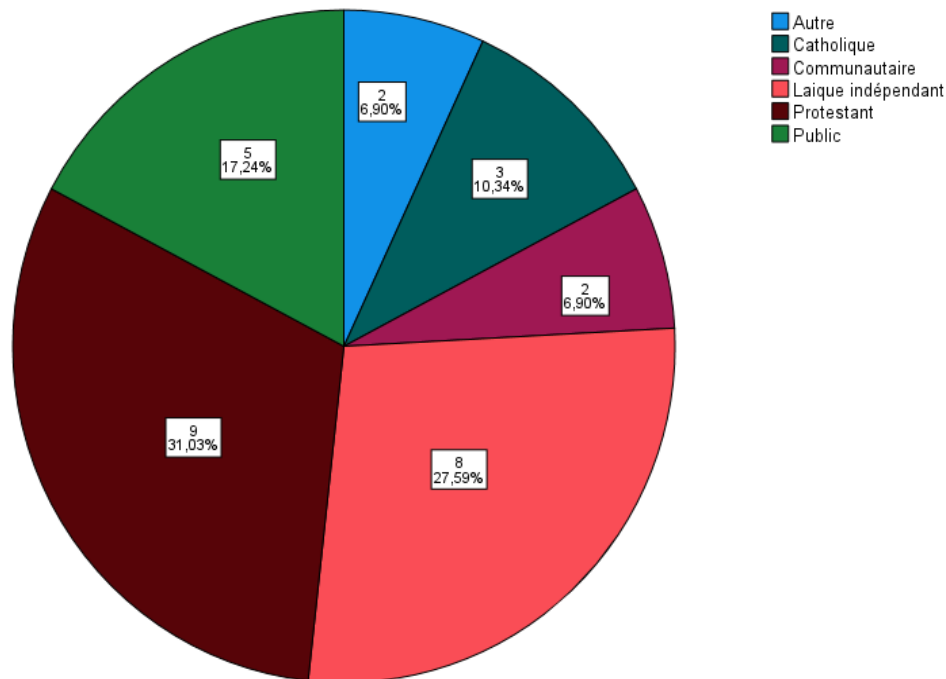


Figure 1 : Répartition des écoles secondaires par réseau d'appartenance

Elles fonctionnent surtout en simple vacation (96.6%), à différentes périodes de la journée comme le montre le tableau 1.

Tableau 1 : Répartition des écoles secondaires de Saint-Louis du Nord selon leur période de fonctionnement

Période de fonctionnement	# école	%
7h-12h	2	6,8
8h-13h	8	27,6
Autre	19	65,5
Total	29	100,0

Elles offrent la filière d'enseignement général (100%) et en son sein différentes Séries.

Tableau 2 : Répartition des écoles suivant la Série qu'elles offrent

Type de série	# école	%
Mathématiques et sciences physiques Sciences de la vie et de la terre (SVT)	1	3,4
Mathématiques et sciences physiques Sciences de la vie et de la terre (SVT) Sciences économiques et sociales (SES)	3	10,3
Mathématiques et sciences physiques Sciences de la vie et de la terre (SVT) Sciences économiques et sociales (SES) Littéraire et artistique	3	10,3
Mathématiques et sciences physiques Sciences économiques et sociales (SES)	1	3,4
Mathématiques et sciences physiques Sciences économiques et sociales (SES) Littéraire et artistique	1	3,4
Mathématiques et sciences physiques Sciences économiques et sociales (SES) Sciences de la vie et de la terre (SVT)	2	6,9
Sciences de la vie et de la terre (SVT) Mathématiques et sciences physiques	1	3,4
Sciences de la vie et de la terre (SVT) Mathématiques et sciences physiques Sciences économiques et sociales (SES)	1	3,4
Sciences de la vie et de la terre (SVT) Sciences économiques et sociales (SES)	3	10,3
Mathématiques et sciences physiques Sciences économiques et sociales (SES)	7	24,1
Sciences économiques et sociales (SES) Mathématiques et sciences physiques	1	3,4
Sciences économiques et sociales (SES) Mathématiques et sciences physiques Sciences de la vie et de la terre (SVT)	1	3,4
Sciences économiques et sociales (SES) Sciences de la vie et de la terre (SVT)	3	10,3
Sciences économiques et sociales (SES) Sciences de la vie et de la terre (SVT) Mathématiques et sciences physiques	1	3,4
Total	29	100,0

Ce sont, dans l'ensemble, des écoles secondaires dont la taille varie entre 12 et 1132 élèves, selon le réseau considéré.

Tableau 3 : Répartition de la taille des écoles selon leur réseau d'appartenance

Réseau d'écoles	Moyenne	Minimum	Maximun
Autre	80	22	138
Catholique	200	51	347
Communautaire	80	12	147
Laïque indépendant	99	12	192
Protestant	113	32	269
Public	405	150	1132
Ensemble	164	12	1132

1.1. Accessibilité et accès

En ce qui concerne leur accessibilité et leur accès, il convient de faire remarquer que les écoles secondaires se trouvent réparties à travers la commune de Saint-Louis du Nord :

Tableau 4 : Répartition des écoles secondaires dans la commune de Saint-Louis du Nord

Commune de Saint-Louis du Nord	Autre	Catholique	Communautaire	Laique indépendant	Protestant	Public	
2ème Sect. Derouvray	# 1	1	0	4	6	3	15
	% 6,7%	6,7%	0,0%	26,7%	40,0%	20,0%	100,0%
3ème Sect. des Granges	# 1	1	1	2	1	2	8
	% 12,5%	12,5%	12,5%	25,0%	12,5%	25,0%	100,0%
Quartier de Guichard	# 0	1	0	0	0	0	1
	% 0,0%	100,0%	0,0%	0,0%	0,0%	0,0%	100,0%
Ville de Saint-Louis du Nord	# 0	0	1	2	2	0	5
	% 0,0%	0,0%	20,0%	40,0%	40,0%	0,0%	100,0%
Total	# 2	3	2	8	9	5	29
	% 6,9%	10,3%	6,9%	27,6%	31,0%	17,2%	100,0%

Rappelons que, selon l'objectif 4.1 fixé dans le Cadre d'Action d'Incheon établi lors du Forum mondial sur l'éducation pour tous tenu en Corée du Sud en mai 2015, les responsables politiques présents à cette assise s'étaient engagés à l'unanimité à faire en sorte que toutes les filles et tous les garçons suivent, sur un pied d'égalité, un cycle complet d'enseignement primaire et secondaire gratuit et de qualité, qui débouche sur un apprentissage véritablement utile.

Par rapport à cet objectif dont la réalisation est fixée pour 2030, Haïti a un très long chemin à parcourir; le taux brut de scolarisation au secondaire en 2024-2025 étant seulement de 36.88%. Et quand on tient compte uniquement des enfants âgés de 15 à 18 ans que ce niveau d'enseignement est officiellement censé accueillir, on constate que le taux net de scolarisation se révèle encore beaucoup plus faible (15.40%); loin donc des 100% visés.

Dans le contexte haïtien, l'un des éléments de blocage à l'accès à l'éducation pour tous est le coût de scolarisation, tant dans le privé que dans le public. Dans le privé, ce coût varie entre 133560.89 et 139631.58 gourdes pour l'année scolaire 2024-2025, suivant l'année d'études considérée.

Tableau 5 : Coût moyen de scolarisation d'un élève au secondaire dans le privé

Année d'étude	Scolarité	Matériel	Habillement	Nourriture	Total
NS1	47929	18223.48	10182.35	60517.50	136852.33
NS2	46525.16	16336.90	10183.33	60517.50	133560.89
NS3	50930.92	16493.82	9516.67	60517.50	137458.91
Ns4	52255.60	16837.65	10020.83	60517.50	139631.58

Dans le public, le coût moyen annuel de scolarisation varie aussi, de 138751.13 à 145088.93 gourdes; 86.18% de ces coûts sont pris en charge par les parents des élèves.

Tableau 6 : Coût moyen de scolarisation d'un élève au secondaire dans le public

Année d'étude	Salaire du Personnel/Él	Scolarité	Matériel	Habillement	Nourriture	Total
NS1	19212.20	30901.20	18223.48	10182.35	60517.50	139036.73
NS2		32501.20	16336.90	10183.33	60517.50	138751.13
NS3		33125.75	16493.82	9516.67	60517.50	138865.94
Ns4		38500.75	16837.65	10020.83	60517.50	145088.93

L'autre élément de blocage à l'éducation pour tous également important à signaler, c'est le faible niveau de performance des écoles souvent enregistré; en d'autres mots leurs faibles capacités à faire apprendre et progresser les élèves qui les fréquentent. Elles font constamment redoubler ceux qui sont en difficulté. Pour l'année scolaire 2024-2025, nous avons constaté que le cheminement scolaire des élèves dans la commune de Saint-Louis du Nord était assez mitigé au niveau du secondaire; les taux de promotion d'une classe à l'autre ayant varié de 39 à 86 % suivant la classe considérée.

Tableau 7 : Répartition des taux de flux au secondaire par classe

Année d'étude	Taux de promotion	Taux de redoublement	Taux d'abandon
NS1	81%	11%	8%
NS2	85%	15%	0%
NS3	86%	13%	1%
NS4	39%	39%	22%

Si cette tendance se maintient, l'analyse théorique de la cohorte de 1172 élèves qui sont admis en NS1 au cours de l'année scolaire 2024-2025 se présentera comme suit :

Analyse de cohorte au niveau secondaire						
TP	0,81	0,85	0,86	0,39		
TR	0,11	0,15	0,13	0,39		
TA	0,08	0	0,01	0,22		
Année	NS1	NS2	NS3	NS4	Diplômés	Années-élèves
		94				
2024-2025	1172	↗				1172
	↓	↘	0			
2025-2026	129	949	↗			1078
	↓	↓	↘	8		
2026-2027	14	247	807	↗		1068
	↓	↓	↓	↘		
2027-2028	2	49	315	694		1059
	↓	↓	↓	↓		
2028-2029	0	9	82	541	271	903
		↓	↓	↓		
2029-2030		1	18	282	211	512
			↓	↓	↘	
2030-2031			4	125	110	239
				↓	↓	
2031-2032				52	52	104
					↓	
2032-2033					20	20
					↓	
Promus					664	
Année-élèves						6155
Nombre d'années-élèves dans l'idéal =				2655		
Nombre d'années-élèves réel =				6155		
Rendement interne =				43,14		
Coefficient d'augmentation des coûts =				2,318032		
Coût de l'élève formé =				9,272129		

Il en ressort donc que, dans cette commune, l'enseignement secondaire a un niveau de rendement interne très faible (43.14%). Des 1172 élèves qui sont entrés en NS1 en 2024-2025, 271 (23.12%) obtiendront leur diplôme de fin d'études dans les quatre (4 ans) prévus, soit à la fin de l'année scolaire 2028-2029.

1.2. Qualité de l'éducation dispensée

Dans cette commune, l'enseignement au niveau du secondaire est dispensé par un effectif de 875 enseignants dont 126 femmes (14.40%); 10.63% d'entre eux sont nommés par l'État. Il convient toutefois de souligner que la majorité des enseignants au secondaire travaillent à temps partiel dans plusieurs écoles à la fois. Ainsi, le nombre d'enseignants mentionné ici est complètement sur-évalué; car bon nombre d'entre eux sont comptés plus d'une fois. À titre purement indicatif, leur répartition se fait comme suit par réseau d'écoles :

Tableau 8 : Répartition des enseignants par réseau d'écoles

Réseau d'écoles	# d'enseignants	# de femmes	Enseignants nommés par l'État
Autre	62	6	6
Catholique	42	1	20
Communautaire	9	1	0
Laïque indépendant	316	63	12
Protestant	308	25	12
Public	138	30	43
Ensemble	875	126	93

Leurs profils de formation sont très variés suivant le réseau d'écoles considéré. Certains enseignants proviennent de l'École Normale Supérieure ou des Facultés de Sciences de l'Éducation; tandis que d'autres n'ont reçu aucune formation pédagogique comme le fait ressortir le graphe 2.

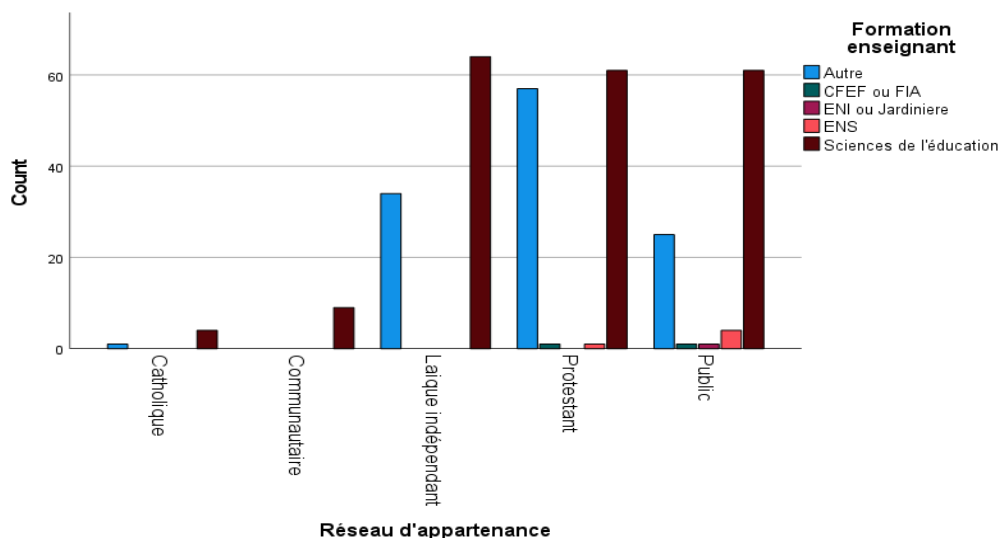


Figure 2 : Répartition des enseignants par réseau et selon leurs profils de formation professionnelle

Ce sont des enseignants qui travaillent surtout à temps partiel dans des écoles. Très souvent, on les retrouve donnant des cours dans différents établissements où ils sont rémunérés par heure de travail. Cela rend alors assez difficile dans une étude du genre d'établir avec précision leurs salaires mensuels qui sont plutôt cumulatifs et dépendants du nombre d'heures de cours qu'ils fournissent ainsi que du tarif horaire selon lequel ils sont payés. Toutefois, à titre indicatif et selon les informations recueillies, il ressort que, partiellement, leurs salaires mensuels moyens varient considérablement suivant le réseau d'écoles considéré, de 8850 gourdes à 20493 gourdes.

Tableau 9 : Répartition des salaires mensuels moyens par réseau d'écoles

Réseau	Salaire mensuel moyen
Catholique	20493
Communautaire	8850
Laïque indépendant	9582
Protestant	16550
Public	17603
Ensemble	14588

1.2.1. Organisation pédagogique

Dans la commune de Saint-Louis du Nord, au niveau du secondaire, les conditions d'accueil des élèves semblent plus ou moins acceptables. On trouve en moyenne 30 élèves par salle de classe et 1.09 m² par élève, comme le montre le tableau 10.

Tableau 10 : L'organisation pédagogique et l'utilisation des enseignants dans la commune

Réseau d'écoles	# salle classe	# de m ²	Nbre élève	# m ² /élève	Ratio élèves/ salle	# m ² / salle
Autre	8	371	160	2.32	20	46.38
Catholique	19	747	599	1.25	32	39.32
Communautaire	11	388	159	2.44	14	35.27
Laïque indépendant	62	1340	792	1.69	13	21.61
Protestant	39	1448	1016	1.43	26	37.13
Public	23	940.20	2023	0.46	88	40.90
Ensemble	162	5234.20	4794	1.09	30	32.31

En résumé, on peut dire que l'offre scolaire au niveau du secondaire est assez coûteuse pour les parents et les élèves, et de qualité modérée; les valeurs de l'ensemble des indicateurs susmentionnés qui sont utilisés pour diagnostiquer cette offre se présentant comme suit :

Tableau 11 : Résumé des valeurs des indicateurs utilisés pour ce diagnostic

Indicateur	Pour l'année scolaire 2024-2025
Taux de scolarisation	Taux brut de scolarisation = 36.88% Taux net de scolarisation = 15.40%
Coûts moyens de scolarisation dans le public	NS1 = 139036.73 gourdes NS2 = 138751.13 gourdes NS3 = 138865.94 gourdes

	NS4 = 145088.93 gourdes
	86.18% de ces coûts sont pris en charge par les familles.
Coûts moyens de scolarisation dans le privé	NS1 = 136852.33 gourdes NS2 = 133560.89 gourdes NS3 = 137458.91 gourdes NS4 = 139631.58 gourdes
Taux de promotion	Taux de promotion en NS1 = 81% Taux de promotion en NS2 = 85% Taux de promotion en NS3 = 86% Taux de promotion en NS4 = 39%
Taux de redoublement	Taux de redoublement en NS1 = 11% Taux de redoublement en NS2 = 15% Taux de redoublement en NS3 = 13% Taux de redoublement en NS4 = 39%
Taux d'abandon	Taux d'abandon en NS1 = 8% Taux d'abandon en NS2 = 0% Taux d'abandon en NS3 = 1% Taux d'abandon en NS4 = 22%
Rendement interne du réseau d'écoles à Saint-Louis du Nord	43.14%
Rapport élève/salle de classe	40 élèves
Nombre d'enseignants	875
Pourcentage de femmes	14.40%
% enseignants nommés par l'État	10.63%
% de maîtres qualifiés	62.96%
Ratio moyen m ² /élève	1.09 m ²
% d'élèves sans manuels	60%
Taille moyenne des établissements	164 élèves
Salaire moyen mensuel d'un enseignant	Partiellement, 17603 gourdes dans le public et 13867 gourdes dans le privé

II. Analyse démographique

Nous avons vu dans la carte scolaire préscolaire et fondamentale, partie A de ce document, que la population de la commune Saint-Louis du Nord croît suivant un taux moyen annuel de 1.35%, selon les estimations et projections de l'IHSI. Cela signifie donc qu'il y aura, dans les années à venir, de nouveaux enfants à accueillir tant au niveau du fondamental qu'au niveau du secondaire. Le tableau 12 montre l'évolution de la population scolarisable jusqu'en 2028.

Tableau 12 : Estimations et projections de la population scolarisable

Âge	2024	2025	2026	2027	2028
15	2522	2539	2556	2574	2591
16	2499	2516	2533	2550	2570
17	2475	2492	2509	2526	2546
18	2456	2472	2489	2506	2520
15-18	9951	10019	10087	10155	10227

À ces données démographiques qui indiquent les effectifs d'enfants qu'il faudra se préparer à accueillir en classe (en NS1), il faut ajouter les effectifs d'élèves qui boucleront régulièrement la 9^e Année Fondamentale avec succès et tenir compte du même coup de ceux qui redoubleront les classes, comme c'est le cas présentement.

De plus, en considérant le fait que l'âge officiel d'admission au secondaire en Haïti est de 15 ans, il ressort que le même phénomène d'élèves sur-âgés qui s'est développé au niveau du fondamental s'est poursuivi et renforcé au niveau du secondaire. Les calculs ont montré que le taux d'admission des enfants âgés de 15 ans dans cette classe en 2024-2025 est seulement de 15.40% dans la commune de Saint-Louis du Nord. Cela signifie donc qu'il resterait 100-15.40% = 84.60% d'enfants de la population scolarisable à admettre en NS1 pendant les cinq (5) prochaines années si l'on veut progresser à coup sûr vers l'objectif de 100% à atteindre en 2030.

Il faudrait donc accroître annuellement ce taux d'admission de 21.15% pour pouvoir atteindre l'objectif de 100% en 2028-2029. La progression du taux d'admission en NS1 et de l'effectif des nouveaux élèves à accueillir devra se faire alors comme suit :

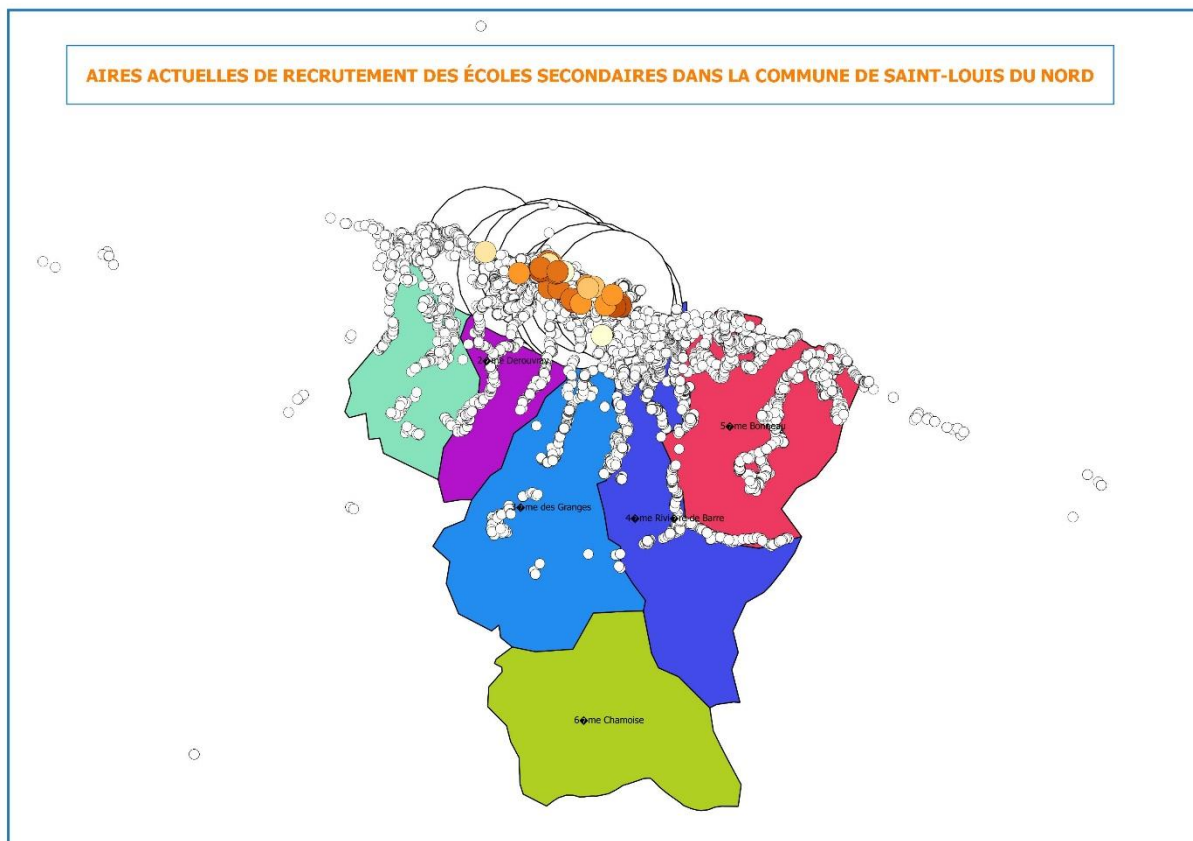
Tableau 13 : Estimation et projection des enfants à admettre en NS1

Année	Population de 15 ans	Taux d'admission	# total d'enfants à admettre
2024-2025	2522	0.1540	388
2025-2026	2539	0.3655	928
2026-2027	2556	0.577	1475
2027-2028	2574	0.7885	2030
2028-2029	2591	1	2591

III. Propositions de réorganisation de l'offre scolaire au secondaire à Saint-Louis du Nord

Pour pouvoir accueillir les effectifs d'enfants susmentionnés, il s'avérera nécessaire d'intervenir sur l'offre scolaire existante de triple manière : en redéfinissant les aires de recrutement des écoles de façon à rendre acceptable le temps de marche des élèves, en renforçant la qualité des infrastructures d'accueil des écoles existantes et en implantant de nouvelles écoles secondaires publiques (des lycées) dans des endroits stratégiques où il n'y en a pas encore.

On a vu dans les pages précédentes que toutes les écoles secondaires se trouvent réparties dans la ville de Saint-Louis du Nord. Ces écoles admettent des élèves qui viennent de différents endroits de cette commune comment le montre la figure 5 présentant, en forme circulaire, leurs aires de recrutement actuelles.



En effet, cette image fait très bien ressortir comment les aires de recrutement de ces écoles secondaires se recoupent; c'est-à-dire qu'elles tirent leurs effectifs d'élèves dans presque les mêmes localités. Il y a donc lieu d'y mettre de l'ordre.

Rappelons que l'un des objectifs fondamentaux de la carte scolaire, c'est de permettre aux autorités de maximiser l'offre scolaire au niveau local et de la rendre adéquate par rapport à la demande scolaire exprimée ou incitée, au regard des objectifs poursuivis. Tenant compte de ces propositions de réorganisation de l'offre publique au niveau du secondaire, il y aura donc lieu de penser former et recruter de nouveaux personnels enseignants et non enseignants, mettre à niveau ceux qui n'ont pas encore les profils professionnels requis et cesser en même temps d'en recruter de nouveaux non formés.

Dans la dynamique des objectifs éducatifs post 2015, l'État haïtien a l'obligation de faire en sorte que tous les enfants aient une chance égale d'accès à l'école secondaire. Cela passera non seulement par une augmentation de l'offre scolaire publique à travers le pays mais également par le financement public de l'offre non publique à ce niveau d'enseignement dans la mesure du possible.

Pour finir, comme dans les lycées seuls les salaires des enseignants et des directeurs avec le personnel administratif sont présentement pris en charge par l'État et que toute la balance des coûts payés par élève (86.18%) est assumée par les familles, dans sa politique de financement de l'éducation visant l'obligation et la gratuité scolaires au secondaire, nous proposons que l'État s'organise pour financer l'intégralité des coûts (scolarité, matériels scolaires, uniformes et cantine) dans l'ensemble des lycées qui seront mis en place dans la commune de Saint-Louis du Nord en leur allouant le budget nécessaire par élève.

Méthodologie appliquée

MÉRISIER, G.-G. (2016). Méthodologie simplifiée de préparation de cartes scolaires, EPT-BID.

Les Annexes

Annexe I : Répertoire des écoles de la commune de Saint-Louis du Nord

Annexe II : Liste des enseignants avec leurs profils de formation professionnelle